

Le Château  
Case postale 24  
CH-2900 Porrentruy 2

t +41 32 420 33 00  
f +41 32 420 33 01

ccp 25-11354-0

Porrentruy, le 7 juillet 2020

# Communiqué de presse

## **Rejet de la requête de mesures provisionnelles visant à empêcher l'entrée en vigueur immédiate de l'obligation de porter le masque dans les commerces et les magasins**

A la suite de l'adoption par le Gouvernement de l'article 5a de l'ordonnance portant introduction de l'ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière et rendant obligatoire le port du masque dans les commerces et les magasins dans le canton du Jura, un citoyen a saisi la Cour constitutionnelle en lui demandant de suspendre l'entrée en vigueur de cette disposition avec effet immédiat.

Statuant à titre provisionnelle, la présidente de la Cour constitutionnelle a rejeté cette requête après avoir effectué une pesée des intérêts en présence.

Vous trouverez en annexe la décision de rejet de la requête.

*Personne de contact: Mme Sylviane Liniger Odiet, présidente de la Cour constitutionnelle, tél: 032 420 33 00*